

ACTUALITES

Cultures hors sol

Tuta, cochenille P.1

Cultures sous abri

Mildiou, botrytis,
rhizoctone P.1

Cultures plein champ

Rhizoctone, botrytis, bactériose, rouille P.2

Le temps doux et humide est favorable au développement des maladies dans les parcelles : mildiou, botrytis, bactériose,...

La pression ravageurs reste faible. On observe toutefois les premières attaques de *tuta absoluta* et de cochenilles sur les cultures de tomate hors sol.

CULTURES HORS SOL

• Ravageurs

Tomate

Sur le 44, on observe les premières attaques de *tuta absoluta* et les premières générations de **cochenilles** sur les cultures de tomate hors sol. Il y a très peu de dégâts pour le moment mais attention à ne pas laisser les premières générations s'installer.

CULTURES SOUS ABRI

• Ravageurs

Navet

Dans le 49, en semaine 2, les piégeages du **mouche du chou et des semis** sont nuls en parcelles de navet sous abri. Le risque pour la culture est faible.

• Maladies

Radis

A Villebernier (49), la pression **mildiou** était importante dans une parcelle de radis en récolte la semaine dernière : des attaques étaient visibles sur 48% des plants. Dans cette même parcelle, on observait également du **botrytis** et du **rhizoctone** sur respectivement 3 et 1% des plantes.

Les conditions climatiques sont favorables au développement des maladies. Une bonne aération des abris est nécessaire pour limiter leur propagation dans les parcelles.

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.fredonpdl.fr

www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv

CULTURES PLEIN CHAMP

• Ravageurs

Chou

Dans les parcelles de chou suivies dans le 49, les piégeages de **mouche du chou** sont faibles avec 0,5 mouche/bol à Beaufort-en-Vallée et 0 à Longué. La pression **mouche des semis** est plus importante à Beaufort-en-Vallée avec 6 mouches capturées. A Longué, aucune mouche n'a été piégée.

Carotte - Panais

En semaine 2, la pression **mouche de la carotte** est nulle dans les parcelles de carotte et de panais suivies dans le 49.

Poireau

Dans le 49, à Valanjou, on observe de nombreux dégâts de **mineuse** en parcelle de poireau non voilée. On nous signale également la présence de pupes en parcelle de poireau à Villebernier.

• Maladies

Panais

Dans le 49, on observe toujours des tâches de **fausse rouille** sur les panais récoltés en semaine 51 et en semaine 2.

Mâche

Aux sorinières (44), le temps doux et humide a favorisé le développement du **rhizoctone** et du **botrytis** en parcelle de mâche sous petite chenille. La pression reste faible pour le moment avec 1% des pieds touchés par le rhizoctone et 0,5% par le botrytis.

Restez vigilant, les conditions climatiques restent favorables à leur développement. La pression pourrait augmenter rapidement.

En semaine 2, on observe également les premières attaques de **bactériose** dans les parcelles sensibles.



Rhizoctone
sur mâche.
Crédit photo :
CDDL

Poireau

Dans le 49, la **rouille** est très présente sur certaines parcelles, en particulier sur variétés sensibles.

(*) 1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2018
PAYS DE LA LOIRE

Rédacteur : Cécile SALPIN — CDDL — CA49 — cecile.salpin@maine-et-loire.chambagri.fr



Directeur de publication : Jean-Loïc Landrein - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Groupe technique restreint : CDDL - SRAL - GDM - CDDM - FREDON



Observateurs : CDDL - CDDM - Coopérative Rosée des champs - Fleuron d'Anjou - GAB44 - CAB - GDM - Symbiose - Val Nantais - CLAUSE - MFR de Machecoul - UNILET - Maraichers.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAPL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.